
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

02 AOUT 2024

N° 24-00885 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **direct de recrutement d'un (01) élève Adjoint en Archivistique au profit des personnes vivant avec un handicap visuel, session 2024.**

Ce sont :

ADJOINTS EN ARCHIVISTIQUE (HANDICAP VISUEL)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NEBIE HASSANE	000125-033-03	B18512573	25/12/97
2°	SEGUEDA HADE SIDALAWENDE PROSPER	000111-033-03	B19746883	25/06/95
3°	OUEDRAOGO KARIM	000082-033-03	B14681636	01/01/98
4°	SORY PELE LAMOUSA	000101-033-03	B10468071	31/12/00
4°	BAMBA CHEICK OUMAR	000104-033-03	B16422123	28/09/02

Arrêté la présente liste à 5 admissibles.

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Etat

